La belle aventure
06.12.78.69.16
la-belle-aventure@laposte.net
la-belle-aventure.org

# Bulletin d'inscription

Entre les soussignés :

La prestataire :
Isobel Quentin
790 Voie de St Jean
07170 Villeneuve de Berg
Micro-entreprise « La Belle Aventure »
N° de Siret : 81898339700014

Le/la participant-e :
Prénom et nom :
Adresse postale :

e-mail
Téléphone :

il a été convenu ce qui suit :

***Article 1 : Objet du contrat***

**Stage Cloune-Contact du 11, 12 et 13 novembre 2022**

***Article 2 : Période et lieu de réalisation de la prestation***

Vendredi 11 de 13h30 à 18h30, Samedi 12 de 10h à 18h et dimanche 13 novembre 2022 de 9h30 à 17h à la **Salle Polyvalente de Bren** - Route des Combettes, 26260 Bren

***Article 3 : Participation aux Frais***

Pour la prestation de services fournie au titre du présent contrat, le/la participant(e) versera à Isobel Quentin, la somme de : **200 € /personne**. Seul le stage à proprement dit est compris dans cette somme.
Les transports et les repas et l'hébergement ne sont pas inclus (repas partagés sur place).

***Article 4 : Conditions de paiement***

Un acompte de **30 € en chèque ou par virement bancaire** est demandé lors de l'inscription. Il est à envoyer, accompagné de la présente convention signée, à l'adresse personnelle d'Isobel Quentin : ***790 Voie de St Jean – 07170 Villeneuve de Berg – France*** .Cet acompte sera encaissé à réception. Le reste de la somme sera à régler sur place le premier jour du stage, en espèces ou en chèque.

***Article 5 : Résiliation du contrat***

En cas de résiliation du présent contrat par le client, et passé le délai légal de rétractation de 14 jours, l'intégralité de la somme déjà versée sera conservée. Dans le cas d'un empêchement pour motif médical ou raison grave (décès dans la famille, accident d'un proche...) sur présentation d'un justificatif, au plus tard un mois après la date de l'évènement, la somme sera reportée sur un autre stage dont les dates seront convenues par les deux parties.
Si Isobel ne pouvait quand à elle assurer la tenue de ce stage, l'intégralité des sommes versées serait remboursée au participant.

*Fait à Villeneuve de Berg, le 22 août 2022*

Signature du participant* *(précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Isobel Quentin